

|                     |                                                                                               |
|---------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Zeitschrift:</b> | Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat |
| <b>Herausgeber:</b> | Société de communication de l'habitat social                                                  |
| <b>Band:</b>        | 24 (1952)                                                                                     |
| <b>Heft:</b>        | 2                                                                                             |
| <b>Rubrik:</b>      | Un texte                                                                                      |

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# habitation

## ÉDITION

Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, rue de Bourg 28, Lausanne.

## COMITÉ DE PATRONAGE

### LAUSANNE

Fr. Gilliard, architecte ;  
M. A. Stalder, secrétaire du Cartel romand d'hygiène sociale et morale ;  
Virieux, architecte cantonal.

### GENÈVE

E. Fatio, architecte ;  
A. Guyonnet, architecte ;  
Dr. A. Montandon ;  
E. Martin, architecte.

### NEUCHATEL

F. Decker, architecte.

### FRIBOURG

E. Lateltin, architecte.

## RÉDACTION

Pierre Jacquet, architecte.  
Secrétariat de rédaction :  
8, rue Gautier, Genève. Téléphone 2 94 05.

## COMITÉ DE RÉDACTION

Président : M. A. Maret.  
Membres : MM. G. Borel,  
F. Gilliard,  
A. Hœchel,  
A. Jaquet,  
J.-P. Vouga.

## ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

Avenue de Beaulieu 11, Lausanne.  
Chèques postaux II. 6622. Téléphone 24 41 41

## TOUS LES MEMBRES DES SOCIÉTÉS SUIVANTES REÇOIVENT « HABITATION »

U. S. A. L. Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement ;  
F. A. S. Section romande de la Fédération des architectes suisses ;  
S. C. H. Société coopérative d'habitation, Lausanne ;  
S. C. H. Société coopérative d'habitation, Genève.  
S. C. H. Société coopérative d'habitation, Moutier ;  
S. A. L. Société pour l'amélioration du logement, Genève ;  
S. D. T. Société des dessinateurs et des techniciens du canton de Vaud, Lausanne ;  
FAMILIA, Société coopérative d'habitation.  
SYNTEC. Syndicat général des employés techniques, Genève.  
F. O. M. H. A. B. Coopérative d'habitation, Genève.

## ABONNEMENT

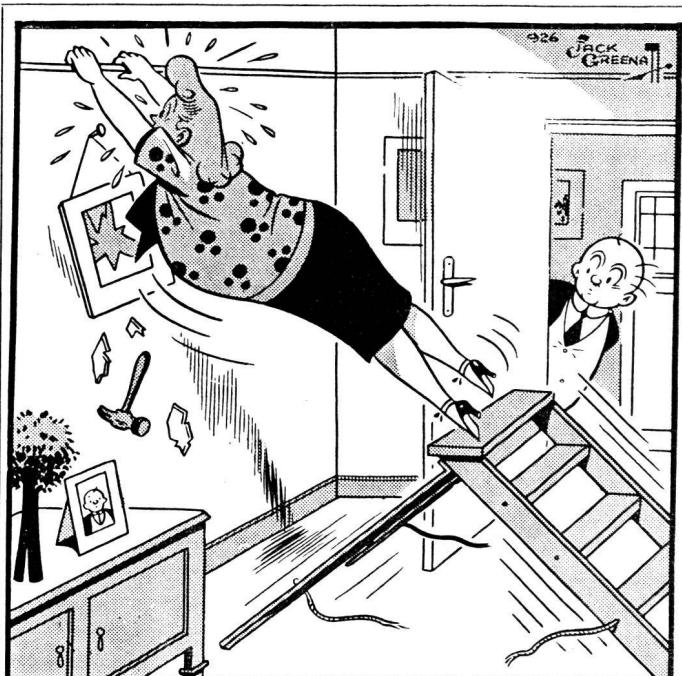
Suisse : Fr. 6.— par an. Etranger : Fr. 8.60.  
Prix du numéro (Suisse) : 60 ct.  
Chèques postaux II. 6622.

## UN TEXTE

Il semble nécessaire de rappeler que l'architecture de l'habitation, plus que toute autre, doit se baser sur une disposition des volumes intérieurs du logis, commandés par les activités essentielles de l'homme. L'expérience semble avoir prouvé suffisamment que toute autre orientation de l'esprit architectural tendant à subordonner l'organisation intérieure à des thèses de pure esthétique (qu'elles soient traditionnelles, fonctionnalistes ou autres) ne peut entrer en application qu'en sacrifiant délibérément la réelle viabilité de l'habitation humaine.

ALEXANDRE PERSITZ

(*Considérations sur l'équipement de l'habitation.*)



## SOMMAIRE

|                                                     |    |
|-----------------------------------------------------|----|
| L'industrie américaine de la construction . . . . . | 7  |
| La coopération dans le logement . . . . .           | 11 |
| L'aménagement moderne des salles de bain . . . . .  | 13 |
| Cultivons notre jardin . . . . .                    | 17 |
| Informations . . . . .                              | 18 |
| Bibliographie . . . . .                             | 23 |